

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du lundi 18 février 2019,
- Compte de gestion 2018, compte administratif 2018, budget primitif 2019, affectation des résultats de fonctionnements,
Transport Scolaire Communal, Assainissement, Commune,
- Rentrée scolaire 2018/2019 : vote sur le maintien ou la suppression de l'accompagnatrice scolaire – ramassage scolaire organisé par la Région,
- Convention entre le Syndicat de l'eau AEP Belfort / Montdoumerc et la commune de Belfort du Quercy – font d'armoine,
- Convention entre le football club de Lalbenque / Fontanes (FCLF) et la commune de Belfort du Quercy pour le prêt de la salle des fêtes,
- Questions Diverses.

Étaient présents : M. Claude VÉRINES, Maire, M. Francis FIGEAC, Mme Marie-Paule GUILLAUME, Adjoint, Mme Dorothée CASTELNAU, Mme Évelyne COURNOT, M. Serge CUBAYNES, M. Benoît DEILHES, Mme Sandrine FIGEAC, Mme Laurette FOISSAC, M. Gilles MACCARINI, Mme Annie MARTY, M. Alexandre ROUMIGUIÉ, M. Christophe SARRUT.

Étaient excusés : Mme Alice DENIS, M. Damien RESCOUSSIÉ.

Monsieur Francis FIGEAC a été désigné en qualité de secrétaire.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du lundi 18 février 2019

Le Procès-Verbal dactylographié a été joint à la convocation du 1^{er} avril dernier. Aucune observation particulière n'a été émise. Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.

2. Compte de gestion 2018, Compte Administratif 2018, Budget primitif 2018 Transport Scolaire Communal, Assainissement, Commune

M. Francis FIGEAC développe les différents comptes administratifs, Monsieur le Maire se retire.

M. le Maire développe les budgets

- **TRANSPORT SCOLAIRE** :

Soumis au vote, le Compte de gestion 2018, le Compte Administratif 2018 et le Budget Prévisionnel 2019 sont approuvés à l'unanimité.

- **ASSAINISSEMENT** :

Soumis au vote, le Compte de gestion 2018, le Compte Administratif 2018 et le Budget Prévisionnel 2019 sont approuvés à l'unanimité.

- **COMMUNE** :

Soumis au vote, le Compte de gestion 2018, le Compte Administratif 2018 et le Budget Prévisionnel 2019 sont approuvés à l'unanimité.

- **Vote des taux des taxes locales directes :**

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie** pour le maintien des taux des taxes locales directes pour l'année 2019.

- 3. **Rentrée scolaire 2019 / 2020 : vote sur le maintien ou la suppression de l'accompagnatrice scolaire – ramassage scolaire organisé par la Région**

Comme l'an passé, la question se pose à nouveau pour la rentrée scolaire 2019/2020 de savoir si le conseil municipal souhaite maintenir ou supprimer l'accompagnatrice dans le ramassage scolaire organisé par la Région.

Les Maires n'ont pas la même orientation. Il a été décidé de demander l'avis des conseils municipaux.

Il est décidé de ne pas maintenir l'accompagnatrice dans le bus.

Avec 10 voix contre le maintien de l'accompagnatrice, 2 pour et 1 abstention, **une délibération a été établie.**

- 4. **Convention entre le Syndicat de l'eau AEP Belfort / Montdoumerc et la commune de Belfort du Quercy – « Font d'Armoine »**

Une convention, qui sera signée par les deux parties, va être rédigée pour que le syndicat AEP Belfort – Montdoumerc puisse utiliser la source.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

- 5. **Convention entre le football club de Lalbenque / Fontanes (FCLF) et la commune de Belfort du Quercy pour le prêt de la salle des fêtes,**

Monsieur Serge VIDAL, très impliqué au sein du Club de football Lalbenque / Fontanes a demandé le prêt de la salle des fêtes les mercredis après-midi en cas de très mauvais temps pour que les plus petits des licenciés puissent s'entraîner au sec. Les enfants rentreront dans la salle avec les chaussures propres et après chaque utilisation la salle sera balayée.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

- 6. **Questions diverses**

- **Bar associatif – courrier de l'association Sunny et Compagnie**
- **Jardin paysage – Monsieur ALLART Hugues**
- **VOL du 29 janvier dernier**
- **Mise en vente de la maison située sur la parcelle BH 325**
- **Planning élections européennes du 26 mai 2019**
- **Visite de Mgr Laurent CAMINADE**
- **Réunion PLUi pour les élus communaux**
- **Cartographie du Lot**

➤ Tour de table (...)

La personne en charge de l'organisation des 5 ans du Festival « Estiv'Oc a demandé que la commune mette à sa disposition, gratuitement, la salle des fêtes le vendredi 2 août pour un stage de danses « néo-trad » pour jeunes et adultes.

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 h.**

Le 10 avril 2019.

Le Maire,
Claude VÉRINES.

Le Secrétaire de Séance,
Francis FIGEAC.